



Qualification des formateurs au contrôle technique des véhicules électriques et hybrides

Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

Pour les formations INTRA, au moins un entretien téléphonique préliminaire sera réalisé.

CONTROLE TECHNIQUE



OBJECTIFS

À l'issue de la formation les stagiaires seront capables de valider l'acquisition des connaissances techniques et réglementaires nécessaires à la formation des contrôleurs de véhicules électriques ou hybrides et d'obtenir l'attestation de capacité de formateur délivrée par l'UTAC.

PUBLIC VISÉ

Formateurs des contrôleurs techniques de véhicules électriques ou hybrides (titulaire d'une habilitation électrique B2XL)

PRÉ REQUIS

Être formateur des contrôleurs techniques.
Connaissances générales en mécanique et sur les points de contrôles techniques. Être apte médicalement à travailler sur véhicule électrique.
Être titulaire d'une habilitation B2XL contrôle technique.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Distinguer les types de véhicule et de motorisation
- Maîtriser le risque électrique
- Identifier et mettre en pratique les points de contrôle technique spécifiques aux véhicules électriques et hybrides

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentations théoriques. Exercices pratiques sur véhicules. Remise d'une documentation pédagogique numérique durant la formation.

QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Expert en véhicules électriques et hybrides, expert en contrôle technique

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Contexte environnemental/politique/contrôle technique

Les types de véhicules concernés

Électrique pur/hybrides/Architectures hybride/hydrogène/rétrofit/Spé PL-Remorques

Technologies et liens avec les véhicules concernés par les annexes 1 des arrêtés du 18/06/91, du 27/07/04, et de l'arrêté du 23 octobre 2023 (2/3 roues et quadricycles à moteur)

Prises - recharge

Electricité - sécurité

Principes généraux de l'électricité et application aux véhicules, dangers et conséquences, protection

Temps d'échanges sur les problématiques rencontrées avec les VE/VH en centre de contrôle ou en formation

Norme UTE 18550 et arrêtés du 18/06/91, du 27/07/04 modifiés et du 23 octobre 2023

Etudes des textes et des implications

Méthode de contrôle, mesure de la résistance à l'isolement

Volumes et résultats contrôles techniques

Atelier : mise en oeuvre de l'instruction technique

Passage du mode thermique au mode hybride, visite laboratoire émissions polluants



MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation individuelle des connaissances en fin de formation.

MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap, nous contacter pour échanger sur vos éventuels besoins d'aménagement à prévoir. Référent handicap : christelle.auger@utac.com





Qualification des formateurs au contrôle technique des véhicules électriques et hybrides



14.00 Heures
2 Jours



De 4 à 12 Personnes



Intra (par jour) : Nous consulter
Inter (par stagiaire) : 1 470.00 €



Contactez-nous !

Audrey RISSOT
Chargée de formation

Tél. : 0164497220
Mail : audrey.rissot@utacceram.com

Janvier 2025

Version : 410CTVEVH-20250206

